RÉGIME DE RETRAITE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

Info-Retraite

BULLETIN D'INFORMATION DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS ET DE LEURS SURVIVANTS — AUTOMNE 2005

La rente de conjoint pour la sécurité

C'est le moment de vous assurer que votre conjoint sait ce que lui réserve le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) à votre décès. Cela peut atténuer certaines inquiétudes d'ordre financier.

La rente de votre conjoint correspondra à un montant allant de 50 % à 75 % de votre rente, selon l'option que vous avez choisie en prenant votre retraite. Si votre décès survient avant votre 65e anniversaire de naissance, la réduction relative au Régime de pensions du Canada (RPC) s'applique à votre rente avant le calcul des prestations de survivant, puisque le RPC fournit également des prestations de survivant.

Rente à durée garantie de 10 ans

Vous faites peut-être partie des personnes qui ont choisi l'option de rente à durée garantie de 10 ans, moyennant une réduction modique de leur rente. Dans ce cas, si vous décédez dans les 10 ans suivant le début du service de votre rente, la pleine rente, moins la réduction-RPC, est versée à votre conjoint pour le reste de la période de 10 ans. Après cette période, votre conjoint admissible reçoit les prestations de survivant selon le pourcentage que vous avez choisi avant votre départ à la retraite.

La rente de conjoint survivant ne peut pas être augmentée ni diminuée après votre départ à la retraite et n'est payable qu'au conjoint survivant qui vivait avec vous au début du service de votre rente.

(Suite à la page 2)

Votre conjoint pourra avoir l'esprit tranquille en sachant comment toucher une rente de survivant.

Dans ce numéro...

Vos questions	2
Modifier les retenues d'impôt	3
La Teachers' Merchant Bank sur la scène mondiale	4
Le site Web fournit 700 pages d'information	6
Votre rente peut vous suivre	8

Q De combien augmentera ma rente l'an prochain? D.H.

R Une fois le montant définitif de l'augmentation établi, nous vous en aviserons. L'augmentation sera annoncée dans le numéro d'hiver d'*Info-Retraite*, qui vous parviendra vers la fin de l'année.

*Q Puis-je recevoir une version électronique d'*Info-Retraite *au lieu de la version imprimée? E.S.*

R Oui — téléphonez-nous pour commencer le service ou remplissez le formulaire d'inscription sous la rubrique Publications dans notre site Web — www.otpp.com.

Q Comment avons-nous géré le risque par rapport au dollar américain? H.F.

R Nous pensions, depuis un certain temps, que le dollar américain était surévalué et qu'il baisserait par rapport au dollar canadien et à d'autres devises. Sur le plan stratégique, nous nous sommes assurés une couverture par rapport à l'exposition des éléments d'actif au dollar américain. Cette décision a porté ses fruits, donnant un rendement d'environ 800 millions de dollars au régime au cours du premier semestre cette année.

*Q Nous sommes, mon mari et moi, des enseignants retraités. Pour sauver des arbres, pouvez-vous nous envoyer un seul exemplaire d'*Info-Retraite*? S.W.*

R Appelez-nous. Nous avons besoin du nom et de l'adresse au complet des participants partageant le même foyer.

Vos questions sont les bienvenues. Écrivez-nous à l'adresse suivante : dhanna@otpp.com ou La rédaction, Info-Retraite, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 5650, rue Yonge, Toronto (Ontario) M2M 4H5.

Des réponses aux questions courantes seront publiées dans les prochains numéros.

La rente de conjoint pour la sécurité

(Suite de la page 1.)

Pour réduire au maximum l'interruption des versements en cas de décès d'un participant, son conjoint ou un membre de sa famille doit nous aviser du décès sans délai. Il suffit de téléphoner au (416) 226-2700 ou 1-800-668-0105 pour parler à l'un de nos spécialistes des rentes n'importe quel jour de semaine entre 8 h et 17 h 30.

Habituellement, nous commençons à verser une rente de survivant un mois après avoir reçu tous les formulaires et documents exigés.

Nous ferons tout pour rendre le processus le plus rapide et le moins pénible possible. Une fois l'admissibilité du conjoint confirmée, nous lui fournirons une trousse contenant l'information nécessaire pour présenter une demande. Il y a quelques formulaires simples à remplir, et un appel afin de communiquer avec le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou Johnson Inc. pour le maintien en vigueur de l'assurance maladie dont nous étions chargés de prélever les primes sur la rente de la personne défunte pour le compte de l'assureur.

Outre les formulaires dûment remplis, nous devrons recevoir une copie du certificat de décès ou de l'attestation de décès délivrée par les services funéraires, ainsi qu'un chèque annulé pour le nouveau compte où les prestations seront virées.

Habituellement, nous commençons à verser une rente de survivant un mois après avoir reçu tous les formulaires et documents exigés, mais nous pouvons indiquer le montant payable aussitôt ou presque.

Parfois, c'est seulement après quelques mois que le conjoint nous avise du décès parce que les versements de rente continuaient d'être virés dans un compte conjoint. Ce retard peut entraîner des difficultés financières car le conjoint doit rembourser toute rente payée à la personne défunte après le mois du décès. ■

Comment modifier les retenues d'impôt sur votre rente mensuelle

Vous recevez un gros remboursement d'impôt lorsque vous produisez votre déclaration annuelle de revenus?

Il se pourrait que l'impôt prélevé sur votre rente mensuelle soit trop élevé. Par contre, si vous devez de l'argent au gouvernement, il est possible que les retenues d'impôt soient insuffisantes.

Nous prélevons l'impôt sur votre rente mensuelle du RREO en fonction des exigences du gouvernement et des renseignements personnels que vous nous avez fournis, en général à votre départ à la retraite.

Retenir plus d'impôt

Nous pouvons retenir plus d'impôt si vous avez d'autres sources de revenus. Faites-nous en part, par la poste, par télécopieur ou au téléphone. Il nous faudra votre nom, votre numéro d'assurance sociale, et le montant à retenir, qui peut être un montant mensuel ou un pourcentage de votre rente du RREO avant impôt.

Retenir moins d'impôt

Si vous désirez réduire l'impôt que nous retenons, vous devez demander des crédits d'impôt additionnels. Les crédits d'impôt s'appliquent, par exemple, si vous êtes une personne atteinte d'invalidité, si vous avez 65 ans, si vous avez des personnes à charge ou si vous poursuivez vos études. Pour demander des crédits additionnels, faites-nous parvenir le formulaire TD1 du gouvernement fédéral et l'équivalent au gouvernement provincial, soit le TD1ON, dûment remplis. Ces deux formulaires présentent les 11 types de crédits disponibles.

Parfois, les prestataires nous demandent de réduire l'impôt que nous prélevons sur leur rente en raison de certaines déductions qu'ils font habituellement en produisant leur déclaration annuelle de revenus. Il s'agit notamment de dons importants aux oeuvres de bienfaisance, de pensions alimentaires payables par suite d'une séparation ou d'un divorce ou de cotisations à un REER (découlant souvent du report de droits de cotisation au titre des années d'emploi).

Si vous pensez être admissible à une réduction d'impôt en raison de telles déductions, communiquez avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada (anciennement Revenu Canada). Si votre demande est approuvée, faites-nous parvenir la lettre d'approbation. Selon la loi, nous ne pouvons pas réduire de retenues d'impôt sans l'autorisation écrite du gouvernement.

Autres renseignements

- Pour en savoir plus sur les retenues d'impôt, téléphonez ou rendez vous à votre bureau local de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), figurant dans la partie Gouvernement du Canada de votre annuaire téléphonique. Vous trouverez également d'autres renseignements au site de l'ADRC — www.ccra-adrs.gc.ca.
- Pour obtenir les formulaires TD1 et TD1ON, communiquez avec l'ADRC, visitez notre site Web à www.otpp.com ou téléphonez-nous. Vous pouvez nous joindre en composant le (416) 226-2700 ou le 1-800-668-0105, les jours de semaine de 8 h à 17 h 30.

Rendement prometteur des placements en milieu d'exercice

Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a réalisé un rendement de 4,6 % pour les six premiers mois de l'année en cours, dépassant le point de référence de 1,3 %. L'actif net a augmenté de 2 milliards de dollars, atteignant 68,2 milliards au cours de cette période. (Les résultats en milieu d'exercice ne sont pas vérifiés.)

« Naturellement, il reste à savoir si ces rendements se maintiendront pour le reste de l'année. Les marchés sont très volatils à court terme et peuvent évoluer dans un sens ou dans l'autre », déclare M. Robin Korthals, président du Conseil du régime de retraite, dans l'allocution qu'il a prononcée à la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario en août.

M. Robin Korthals

« ...Le régime maintiendra la position défensive actuelle sur l'objectif d'obtenir une récompense suffisante pour tout risque assumé. »

Nous avons déplacé certains éléments d'actif du marché des actions cotées en Bourse aux titres participatifs privés, à l'immobilier et à l'actif en infrastructure.

« Aujourd'hui, environ 30 % de l'actif du régime est composé de placements sensibles à l'inflation : environ 10 % du capital de la caisse est investi en obligations à rendement réel et près de 15 % dans l'immobilier. Le portefeuille repose solidement sur les actifs sensibles à l'inflation. Les rendements de ces actifs moins volatils que ceux des actions, et plus sensibles à l'inflation que ceux des obligations, suivent de près les besoins financiers du régime », affirme M. Korthals.

La Teachers' Merchant Bank sur la scène mondiale

La valeur de notre investissement dans l'entreprise d'annuaires Groupe Pages Jaunes a presque triplé cet été lorsque l'entreprise a fait un appel public à l'épargne en émettant des parts d'une fiducie de revenu, sept mois après que nous y avons fait l'acquisition d'une première participation.

Notre participation de 22 % dans les Pages Jaunes, l'un des plus gros succès d'investissement de l'année, a donné une forte impulsion au service d'investissement privé du RREO, la Teachers' Merchant Bank.

« Je ne me souviens pas d'un cas où tous les atouts étaient ainsi réunis et j'ai 56 ans », a déclaré Jim Leech, vice-président principal, Teachers' Merchant Bank. « Cela peut sembler facile, mais il a fallu beaucoup de travail ardu dans les coulisses.

« Nous avons pris une division de Bell Canada et nous nous y sommes concentrés. Au lieu d'y voir une division oubliée dans une grande entreprise, nous avons dit : "ceci est votre entreprise exclusive, faisons-la prospérer". »

Et elle a certes prospéré. En moins d'un an, la valeur de notre investissement est passée de 270 à 750 millions de dollars. La revue américaine *Buyouts* décrit cette acquisition par la Teachers' Merchant Bank et un autre partenaire Kohlberg Kravis Roberts & Co. comme la meilleure affaire de l'année en matière d'investissement.

Les affaires du service d'investissement privé du RREO sont parmi ces investissements qui retiennent l'attention. En février dernier, ce service a été à la tête d'un groupe d'investisseurs internationaux pour l'acquisition du portefeuille de titres participatifs privés de Deutsche Bank, l'une des plus grandes institutions financières au monde. La Teachers' Merchant Bank a investi 550 millions de dollars dans l'achat de 2,8 milliards pour acquérir des titres participatifs dans plus de 80 entreprises privées, y compris Jostens, entreprise connue pour les photos scolaires et les bagues de finissants, ainsi que Jenny Craig.

(Suite à la page 5.)

Teachers' Merchant Bank sur la scène mondiale

(Suite de la page 4)

Jim Leech, vice-président principal, Teachers' Merchant Bank

Nous comptons un autre investissement récent de 50 millions de dollars dans Samsonite, l'une des plus importantes entreprises mondiales de fabrication et de distribution d'articles de voyage, et une participation de 40 % dans Worldspan, la deuxième entreprise mondiale de réservations de voyages. L'investissement le mieux connu de la Teachers' Merchant Bank reste une participation majoritaire dans Maple Leaf Sports and Entertainment Ltd., propriétaires de Toronto Maple Leafs, Raptors et Air Canada Centre.

Selon Jim Leech, l'équipe « d'avant-garde » de professionnels des placements de la banque d'affaires réalise des affaires qui créent une valeur à long terme pour le régime et pour ses partenaires.

« Notre équipe cherche activement et conclut des affaires avec des entreprises du monde entier. Nous créons des partenariats avec nos clients et nous accordons la priorité à leurs objectifs d'affaires. Outre le financement, nous les soutenons par nos conseils sur le plan stratégique. Le savoir-faire que l'équipe apporte à la tâche est essentiel à notre réussite. Nous suivons une approche dynamique pour la gestion de nos investissements afin de réduire l'exposition aux risques et d'améliorer les rendements. »

M. Leech déclare que les investissements dans des titres participatifs privés complètent les investissements dans des sociétés ouvertes œuvrant sur les marchés canadiens et étrangers de valeurs mobilières, même s'il faut habituellement plusieurs années avant que la valeur totale se matérialise.

La Teachers' Merchant Bank investit dans des placements directs

Avec un portefeuille de 4,5 milliards de dollars, la Teachers' Merchant Bank est à l'avant-garde des fonds communs d'investissement de capitaux privés les plus importants et les plus évolués, mais elle est l'une de nos plus petites catégories d'actif, représentant environ 7 % de l'actif net du régime qui s'élève à 68,2 milliards de dollars.

La Teachers' Merchant Bank a été créée en 1991 afin d'investir dans des sociétés fermées ayant un important potentiel de revenus. Depuis sa création, elle a investi dans plus de 130 entreprises et 40 fonds d'actions privés dans le monde entier, réalisant un taux de rendement annuel de plus de 25 %. Son objectif annuel est de surpasser l'indice de la Bourse de Toronto de 2 %.

PLACEMENTS DE FONDS

La Teachers' Merchant Bank investit environ 7 % de l'actif du régime dans des titres participatifs privés.

Aucun souci pour la sécurité du service en ligne

La protection des participants est primordiale pour le RREO.

Nous ne recueillons que les données nécessaires pour administrer le régime. Les listes d'envoi ou adresses de courriel ne sont jamais vendues, et les renseignements personnels ne sont divulgués à des tiers que dans des cas particuliers et sous réserve d'une entente de confidentialité.

Divers niveaux de sécurité technologique permettent de s'assurer que les renseignements personnels que vous saisissez en ligne sont sécurisés. Par exemple, seuls les navigateurs dotés des fonctions de sécurité les plus avancées peuvent accéder à notre site Web sécurisé.

Une icône de cadenas s'affiche au coin inférieur de votre écran pour confirmer que les renseignements affichés ont été chiffrés. Le chiffrement convertit le texte et les chiffres et brouille les données transmises sur Internet au moyen d'une clé. L'information est ensuite traduite dans un format que vous pouvez lire à l'écran de votre ordinateur.

Nous avons le même niveau élevé de sécurité que les banques et d'autres institutions financières. Mais quelques précautions simples peuvent renforcer cette protection.

- Gardez votre ID utilisateur et votre mot de passe confidentiels.
- Fermez toujours votre session à la fin, surtout quand vous utilisez un ordinateur public.

Le site vous fournit 700 pages d'information

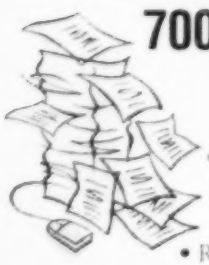

La prochaine fois que vous voudrez des renseignements précis sur votre rente, essayez notre site Web à www.otpp.com. Vous y trouverez plus de 700 pages de nouvelles et d'information :

- Réponses à la plupart des questions sur la rente
- Exemplaires des bulletins et des rapports annuels
- Communiqués et discours
- Biographies des membres de l'équipe des placements
- Liste des placements et des rendements.

En vous inscrivant à notre site Web sécurisé iAccès, vous pourrez aussi :

- utiliser notre calculatrice des prestations pour planifier votre retraite;
- modifier votre adresse, numéro de téléphone ou d'autres coordonnées;
- consulter votre relevé annuel le plus récent;
- racheter des services pour un congé;
- vous renseigner sur le régime.

De nombreux renseignements sur les placements

Vous demandez-vous parfois comment nous comptons exercer notre droit de vote pour les grandes questions qui interpellent les entreprises les plus importantes au Canada? Voyez la réponse à www.otpp.com.

Champion de la bonne gouvernance d'entreprise au Canada, le RREO prêche par l'exemple et présente ses décisions de vote par procuration dans son site Web.

« Le droit de vote est un moyen efficace de promouvoir les bonnes pratiques d'entreprise », affirme Robert Bertram, vice-président directeur, Placements. « Nous essayons d'exercer ce droit pour toutes les actions et aux assemblées des actionnaires des entreprises que nous détenons. Nous encourageons aussi les autres à faire la même chose. »

Les lignes directrices sur le vote par procuration et les dossiers interrogeables sont affichés à l'avance dans la section réservée à la gouvernance.

Si vous avez des actions dans des entreprises où nous détenons une participation, visitez le site Web pour connaître nos intentions et les raisons de nos décisions. Cette information et d'autres constatations de recherche vous aideront à décider comment exercer votre droit de vote.

Le site présente aussi des renseignements sur nos principaux placements, stratégies de placement, principes de vote par procuration et rendements.

Le service personnalisé, un simple coup de fil suffit

Cela commence dès que nous décrochons le téléphone. « Services à la clientèle bonjour, Charlotte à l'appareil. Comment puis-je vous aider aujourd'hui, M^me^ Taylor? »

« Oh! Vous connaissez mon nom », répond la participante agréablement surprise, comme beaucoup d'autres avant elle.

Le dossier de M^me^ Taylor s'affiche à l'écran dès que notre système reconnaît son numéro de téléphone à domicile.

En quatre minutes, elle obtient une estimation à jour de sa rente et du coût pour augmenter ses prestations de survivant, s'inscrit à *i*Accès, confirme son adresse postale et reçoit une explication détaillée de la réduction relative au RPC qui s'applique à sa rente lorsqu'elle aura 65 ans le mois prochain.

Chaque année, notre équipe reçoit quelque 150 000 appels téléphoniques des participants actifs et à la retraite. Elle leur fournit des réponses sur le coup ou par l'entremise de notre site Web sécurisé.

Un sondage périodique auprès des prestataires, effectué par un cabinet indépendant des études de marché, nous montre périodiquement comment nous nous en sortons.

« Nous apprécions vraiment les commentaires que nous recevons », déclare Rosemarie McClean, vice-présidente, Services à la clientèle.

L'an dernier, la clientèle a donné à son équipe le taux de satisfaction le plus élevé pour le service depuis que le sondage a été lancé en 1993.

« Nous sommes ravis des résultats et nous essayons toujours de mieux faire », ajoute M^me^ McClean. « Notre objectif à long terme est un service immédiat et personnalisé pour tous. » ■

Comment s'inscrire pour le service en ligne

Cinq minutes pour vous inscrire à *i*Accès, le site Web individualisé à l'usage des participants, et consulter facilement vos renseignements personnels. Si vous avez un compte de courriel, vous pouvez vous inscrire au téléphone ou par courrier :

TÉLÉPHONE

1. Services à la clientèle, entre 8 h et 17 h 30, du lundi au vendredi, tél. : (416) 226-2700 ou 1-800-668-0105 (numéro d'appel sans frais).
2. Votre compte sera établi et un ID utilisateur unique vous sera fourni.

TÉLÉCOPIEUR OU COURRIER

1. Visitez notre site Web www.otpp.com et cliquez sur « Inscription à *i*Accès Web » du menu déroulant Info-régime.
2. Suivez les instructions pour télécharger un formulaire d'inscription.
3. Remplissez, imprimez et signez le formulaire et envoyez-le nous par la poste ou par télécopieur. (Le numéro et l'adresse sont sur le formulaire.)
4. Dès que nous aurons reçu le formulaire, nous vous enverrons un ID utilisateur par la poste. ■

Charlotte Marchildon, spécialiste des rentes

Votre rente peut vous suivre

Chaque année, en octobre, Anne va en Floride et emporte sa rente avec elle.

Lorsqu'elle revient en Ontario au printemps, sa rente la suit également. Anne fait partie des nombreux migrateurs qui vont dans le Sud chaque année. Sa rente mensuelle est virée en devises américaines dans son compte bancaire en Floride pendant l'hiver et en devises canadiennes dans son compte à Ottawa lorsqu'elle revient chez elle.

Envoyer les versements de rente à différents endroits pour répondre aux besoins des migrateurs comme Anne n'est pas nouveau pour Margit Stymest, directrice de service, et son équipe.

Plus de 300 enseignants retraités sont payés, au moins pour une partie de l'année, en devises étrangères. Les chèques postés sont en devises étrangères de neuf pays, notamment l'Irlande, l'Irlande du Nord, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et l'Allemagne. Pour les États-Unis, les versements peuvent être virés directement en dollars américains dans n'importe quelle institution financière de ce pays.

« Beaucoup de prestataires trouvent plus facile, plus sûr et plus pratique que leurs paiements soient virés directement en devises américaines ou convertis en devises locales » déclare M^me^ Stymest.

Si vous désirez que votre chèque soit libellé en devises étrangères, veuillez-nous téléphoner ou remplir une demande de virement direct de la rente. Pour que vos paiements soient virés directement dans un compte bancaire aux États-Unis, utilisez le formulaire Dépôt direct en dollars US. Visitez notre site Web à www.otpp.com, et consultez la rubrique Publications. Vous pouvez également nous téléphoner au (416) 226-2700 ou 1-800-668-0105, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30 pour obtenir un exemplaire.

Si vous devenez un résident non permanent du Canada, veuillez-nous envoyer une lettre dûment signée pour nous en aviser. L'impôt retenu sur votre rente dépend de votre lieu de résidence principal. Pour en savoir plus, téléphonez ou rendez vous à votre bureau local de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, dont vous trouverez l'adresse dans la partie Gouvernement du Canada de votre annuaire téléphonique, ou visitez le site Web de l'ADRC à www.ccra-adrc.gc.ca. ■

Info-Retraite

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle
Téléphone : 416 226-2700 ou 1-800-668-0105
Télécopieur : 416 730-7807 ou 1-800-949-8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com

Si vous avez des commentaires, veuillez communiquer avec Debra Hanna en composant le (416) 730-5351 ou 1-877-812-7989 ou debra_hanna@otpp.com

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux avantages du régime. Vos droits et ceux de vos survivants sont et seront régis par le texte du régime de retraite. Par conséquent, on ne doit pas se fier aux renseignements fournis pour régler des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

ISSN 1180-3282